

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 18-juil.-2024 Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit InStep Herbicide

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 33956

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 33956

<u>Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière</u>

<u>d'utilisation</u>

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Suivez les instructions de l'étiquette

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

ALBAUGH LLC 1525 NE 36th St, Ankeny, IA 50021 USA

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

En cas de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident d'urgence chimique :

- Appelez CHEMTREC de jour comme de nuit aux États-Unis et au Canada : 1-800-424-9300, en dehors des États-Unis et du Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés) } par Pour les urgences médicales uniquement :
- Appelez Albaugh LLC jour et nuit aux États-Unis et au Canada : 1-888-347-6732

2. Identification des dangers

Classification

Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Danger par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 4

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Susceptible de provoquer le cancer Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Peut être nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme Liquide combustible



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Éviter le rejet dans l'environnement

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Peau

Consulter immédiatement un médecin

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Incendie

Utiliser Suitable extinguishing media pour l'extinction

Déversement

Recueillir le produit répandu

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

<u>Mélange</u>

Nom chimique	No. CAS	% en poids		Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic	64742-94-5	<70.00	-	
Carfentrazone-ethyl	128639-02-1	24.00	-	
NMP (N-methyl-2-pyrrolidone)	872-50-4	<3.00	-	

=					
Γ	Calcium alkyl benzene sulphonate /isobutanol	26264-06-2	<3.00	-	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Présenter cette fiche Conseils généraux

signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à

bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène.

Get immediate medical attention.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

> pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si une irritation persiste ou que l'œil

et/ou la peau reste collé : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si

l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Ingestion Appeler immédiatement un médecin. Consulter immédiatement un médecin. NE PAS faire

vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Equipement de protection

premiers soins

Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est individuelle pour les intervenants en conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Utiliser l'équipement de protection

individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges. Un contact prolongé peut causer **Symptômes**

une rougeur et une irritation.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus

basse que les hanches pour empêcher une aspiration.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée. Mousse antialcool. Déplacer Agents extincteurs appropriés

les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque. Endiguer l'eau de lutte contre le feu pour une élimination ultérieure. Pulvérisation d'eau, brouillard ou

mousse normale.

Incendie majeur Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque.

Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression. Moyens d'extinction inappropriés

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Matière combustible. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de

vapeurs irritants.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge

électrostatique

Oui.

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention **et précautions spéciales pour les** complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. **pompiers**

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éliminer toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des endroits

sécuritaires. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux,

déversements/fuites.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Pour les intervenants d'urgence Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Aérer la zone.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiguer

loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une

élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Ramasser à l'aide de sable, de terre ou autre type d'absorbant non combustible. Ramasser

et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser avec une ventilation locale. Manipuler conformément aux bonnes

électrostatiques. Utiliser avec une ventilation locale. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements

et les chaussures contaminés.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
NMP			TWA: 400 mg/m ³	

(N-methyl-2-pyrrolidone)		
872-50-4		

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Douches.

Douches oculaires. Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains Porter des gants appropriés. Caoutchouc butylique.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Chaussures ou bottes sécurité.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Aucun connu

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide **Aspect** Liquide Couleur brun orange Odeur Aromatique

Seuil olfactif Aucune donnée disponible

Propriété Remarques • Méthode **Valeurs**

5.0 - 7.0 pН @1% Aucune donnée disponible

Point de fusion / point de

congélation

Point initial d'ébullition et plage Aucune donnée disponible Aucun connu

d'ébullition

66 °C / 150.8 °F Point d'éclair CF (vase clos) Aucune donnée disponible Taux d'évaporation Aucun connu Inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun connu Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun connu

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucun connu Densité de vapeur relative Aucune donnée disponible Aucun connu Densité relative Aucune donnée disponible Aucun connu Solubilité dans l'eau Aucune donnée disponible Aucun connu Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible Aucun connu Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun connu

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation

Température de décomposition

Aucun connu Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucun connu Viscosité dynamique Aucune donnée disponible Aucun connu

Aucun connu

Autres renseignements

Propriétés explosives
Propriétés comburantes
Point de ramollissement
Masse moléculaire
VOC content

Aucun renseignement disponible.
Aucun renseignement disponible.
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Masse volumique du liquide 0.98-1.0 g/mL*

Masse volumique apparente Aucune donnée disponible

*Listed density is an approximate value and does not necessarily represent that of a specific batch

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Entreposage près des substances réactives.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs

toxiques/corrosives. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène.

Fluorure d'hydrogène.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un cedème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des

voies respiratoires.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

causer une irritation.

Contact avec la peau L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Aucune donnée

de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une légère

irritation cutanée. Peut être nocif par contact cutané.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut

être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges. Un contact prolongé peut causer

une rougeur et une irritation.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

 $\begin{array}{lll} \textbf{DL50 par voie orale} & 4077 & mg/kg \\ \textbf{DL50 par voie cutanée} & > 4000 & mg/kg \\ \textbf{CL50 par inhalation} & > 6.31 & mg/l \end{array}$

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Solvent Naphtha (Petroleum),	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2 mL/kg(Rabbit)	> 590 mg/m³(Rat)4 h
Heavy Aromatic			
64742-94-5			
Carfentrazone-ethyl	= 5143 mg/kg (Rat)	> 4000 mg/kg (Rat)	= 5.09 mg/L (Rat) 4 h
128639-02-1			
NMP (N-methyl-2-pyrrolidone)	= 3914 mg/kg (Rat)	= 8 g/kg (Rabbit)	> 5.1 mg/L (Rat) 4 h
872-50-4			
Calcium alkyl benzene	1086 - 1980 mg/kg (Rat)	-	-
sulphonate /isobutanol	= 4 g/kg (Rat)		
26264-06-2			

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Légèrement irritant. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients.

Peut causer une irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Légèrement irritant.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données

disponibles pour les ingrédients. Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproductionContient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Classification fondée sur

les données disponibles pour les ingrédients. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétéeAucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5	EC50: =2.5mg/L (72h, Skeletonema costatum)	LC50: =19mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.34mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1740mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =45mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =41mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =0.95mg/L (48h, Daphnia magna)

33956 - InStep Herbicide

NMP	EC50: >500mg/L (72h,	LC50: =832mg/L (96h,	-	EC50: =4897mg/L (48h,
(N-methyl-2-pyrrolidone)	Desmodesmus	Lepomis macrochirus)		Daphnia magna)
872-50-4	subspicatus)	LC50: =1072mg/L (96h,		
	. ,	Pimephales promelas)		
		LC50: =1400mg/L (96h,		
		Poecilia reticulata) LC50:		
		=4000mg/L (96h,		
		Leuciscus idus)		
Calcium alkyl benzene	-	LC50: =10.8mg/L (96h,	-	-
sulphonate /isobutanol		Oncorhynchus mykiss)		
26264-06-2				

Persistance et dégradation Aucune donnée disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic	6.1
64742-94-5	
NMP (N-methyl-2-pyrrolidone)	-0.46
872-50-4	

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

Emballage contaminé Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Ne pas réutiliser les

contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Notes NON REGLEMENTÉ PAR EXEMPTION TMD 1.45.1 POUR ROUTIER OU FERROVIAIRE

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Désignation officielle de

transport de l'ONU

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

Classe (s) de danger relatives

au transport

Désignation

5 9

Groupe d'emballage III

Dispositions particulières 16, 99

Nom du polluant marin

Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic, Carfentrazone-ethyl.

UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Solvent Naphtha

(Petroleum), Heavy Aromatic, Carfentrazone-ethyl), 9, III

IATA

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Classe (s) de danger relatives 9

Date de révision 18-juil.-2024

33956 - InStep Herbicide

•

au transport

Groupe d'emballage III

Nom technique Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic, Carfentrazone-ethyl

Désignation UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (Solvent Naphtha

(Petroleum), Heavy Aromatic, Carfentrazone-ethyl), 9, III

Dispositions particulières A97, A158, A197

Code ERG 9L

OACI (air)

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Classe (s) de danger relatives 9

au transport

Groupe d'emballage

Désignation UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (Solvent Naphtha

(Petroleum), Heavy Aromatic, Carfentrazone-ethyl), 9, III

Dispositions particulières A97, A158, A197, A215

IMDG

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Classe (s) de danger relatives 9

au transport

Groupe d'emballage

EmS-N° F-A, S-F Dispositions particulières 274, 335, 969

Polluant marin F

Désignation UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (Solvent Naphtha

(Petroleum), Heavy Aromatic, Carfentrazone-ethyl), 9, III

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. LIS/LES Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **EINECS/ELINCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **ENCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **IECSC** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. KECL Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **PICCS** AIIC Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AIIC - Australian Inventory of Industrial Chemicals

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 2Inflammabilité 2 Instabilité 0 Dangers particuliers Risques pour la santé 2Inflammabilité 2 Dangers physiques 0 Protection individuelle

*

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale * Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux Étate Unic

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 18-juil.-2024

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique